

Conseil d'Administration du 14 novembre 2022 Bilan de rentrée et perspectives pour l'année scolaire

Compte-rendu

Présents:

(Administration) Claire Sarradel, Charlotte Foussard, Lou Bourdon (Membres du CA) Christian Boissier, David Rouge, Jacques Allaume, Karim Mohara, Irma Baenas, Sophie Le, Denis Laxalde, Philippe Chauveau

Absents:

Isabelle Bussenot, Muriel Lefebvre (Excusées) Sophie Seguin

Administration

- Accueil de Charlotte Foussard (remplaçante de Claire pendant son congé maternité) et de Lou (volontaire en service civique)
- ➤ Présentation de l'organisation pendant l'absence de Claire

Bilan de rentrée 2022/2023

> Adhésions :

- Adhérents : 452 personnes
- Forte progression de la population « enfant » liée au cursus d'Eveil Musical
- Poursuite programme DEMOS : 20 jeunes en cursus Formation Musicale / Instrument / Orchestre (Instruments à cordes)
- Maintien global des inscriptions pour les cursus Instrument / Instrument et Formation Musicale
- Baisse récurrente des inscriptions pour les cursus Instruments et Orchestre / Orchestre seul (Arrêt Macadance et Musique de chambre)
- Nouvel orchestre Flash Jazz dirigé par François 2h/mois le vendredi
- Pourcentage d'abandon semblable à l'année écoulée (44%)

 A noter que cette proportion d'abandon, qui peut paraître importante, est en grande partie due au cursus d'Eveil Musical dans la population des moins de 5 ans.

Chiffre d'affaires :

- CA réel 2020 (adhésions + cotisations + prestations) : 209 259€
- CA réel 2021 (adhésions + cotisations + prestations) : 213 697€
- Estimation CA prévisionnel 2022 : 206 000€
- Estimation CA prévisionnel 2023 : 215 000€ (hors subventions) Cotisations + adhésions appelées année 2022/2023 : 301 152€

Actualités

Conflit voisine :

• Clôture dossier prévue le 10 novembre 2022

• Audience et plaidoiries programmée au mercredi 10 mai 2023

➤ Nouvelle convention avec la Mairie pour utilisation des locaux :

• Stand-by pour le moment

Revues des projets

> Institutionnels:

- Passeport pour l'Art (projet avec la Mairie d'intervention dans une classe en école primaire pour imaginer et créer un conte musical)
- Eveil en crèche (lancement de deux projets CCAS en janvier 2023)
- Participation aux réunions de Bureau de quartier (sur invitation du Maire)
- Maintien du lien avec les associations de quartier
- Mise en place d'un stage aux vacances de printemps pour accueil des élèves (9H / 18H du lundi au vendredi) voire peut être aux vacances de février
- Projet d'intervention à l'école St Aubin (Equivalent La Prairie)

> Vie de l'association / Modernisation et outils :

- Remplacement de l'éclairage néons par un éclairage LED
- Mise en place d'un distributeur à friandises/boissons chaudes
- Optimisation du référencement du site web de l'école
- Mise en conformité RGPD
- Après passage de la commission incendie, obligation de vider la salle Pezota dans les 15 jours

> Concerts (agenda):

Mis à jour sur le site des ateliers https://ateliersmusicauxtoulouse.fr/les-concerts-2022-2023/

Perspectives financières

> Subventions:

- Conseil Départemental
- Statu quo pour le fonctionnement (10 000€)
- 33 Elèves boursiers (28 611€)
- Mairie
- Statu quo pour le fonctionnement (38 111€)
- Convention pour occupation des locaux toujours sur la base précédente (mais jusqu'à quand)

Les années 2020 et 2021 ont été des années artificiellement bénéficiaires (respectivement 11 992€ et 66 902€). L'année 2022 faisait l'objet d'une inquiétude sur le retour des élèves. Or c'est une augmentation du nombre d'adhérents de l'ordre de 25%. Bulle ou phénomène durable ?

Autres projets

➤ Mise à plat de la grille tarifaire :

- Définir le prix de revient moyen des cours individuels et collectifs (avec l'aide du contrôle de gestion)
- Etudier la possibilité d'indexer le prix aux revenus des adhérents
- Mise en place d'une commission spécifique au sein du CA (David, Murielle et Irma intéressés)
- Présentation de plusieurs pistes au CA de mars

> Pistes de développement :

- Evaluation de la nouvelle formule d'orchestre (répétition 2H/mois) à tarif réduit.
- Développement de stages, conférences ou encore prestations extérieures

♣ Prime de fin d'année

> PEPA - PPV

- Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat (PEPA) transformée en Prime de Partage de la Valeur (PPV dit prime Macron)
- 50% du salaire mensuel plafonné à 500€
- Montant total pour la masse salariale : 4500€

♣ Date du prochain CA

> 27 mars 2023 / 20H